

Mention CERF de surspécialité

- Les internes en phase de consolidation pourront :
 - S'inscrire à 1 ou 2 surspécialités : *sénologie et/ou gynécologie*
 - Se prévaloir de la « **Mention CERF en radiologie sénologique et/ou gynécologique** »
- La validation reposera sur **4 conditions** :
 - **Enseignement théorique**
 - Suivre l'intégralité du E learning de la surspécialité avec réussite au post test
 - **Enseignement pratique**
 - Un stage de 6 mois dans un service reconnu dans la surspécialité
 - Appréciation déroulement stage (avis de l'encadrant, fiche de validation)
 - **Engagement communautaire**
 - L'inscription (tarif junior) à la SIFEM avec une participation au congrès annuel
 - **Investissement dans la/les surspécialité(s) (dans au moins une en cas du double choix) attesté par**
 - Présentation d'un cas à la journée SIFEM junior
 - Un travail scientifique, pédagogique ou organisationnel en lien avec la surspécialité: travail de thèse ou du mémoire de DES et/ou article en anglais ou en français (journal Imagerie de la femme), poster accepté dans un congrès avec actes. Ou encore un travail collaboratif commun à plusieurs internes de la surspécialité validé par la SIFEM.
 - *Proposé : s'inscrire dans un réseau régional ou national de prise en charge en santé de la femme (réseau de lutte contre l'endométriose, contre le cancer du sein...)*
- La validation pourra être finalisée au cours de la 1^{ère} année du post-internat

Pas d'EXAMEN en SEPTEMBRE

